

Les objectifs et les instruments de la redistribution

I. Les théories de la redistribution

1. *La conception bismarckienne de la protection sociale*

- création par le chancelier allemand Bismarck (fin XIX^{ème} siècle) des **assurances sociales**, fondée sur la **technique de l'assurance**.
- principes fondamentaux : une **protection** dont bénéficient uniquement ceux qui, par leur travail, peuvent verser des **cotisations**, une **protection obligatoire** pour les seuls salariés dont le salaire est inférieur à un certain montant, une protection gérée par les employeurs et les salariés eux-mêmes.

2. *La conception beveridgienne de la protection sociale*

- création par le Lord anglais Beveridge (milieu du XX^{ème} siècle) de la **Sécurité sociale**
- principes fondamentaux : universalité de la protection sociale par la couverture de **toute la population** et de **tous les risques sociaux** ; financement par **l'impôt**.

3. *L'Etat-providence*

- **analyse keynésienne** : l'Etat intervient pour **corriger les inégalités** créées par le marché dans la distribution des revenus ; il fournit des **services** en fonction des

besoins (**santé, éducation, retraite**) à un prix faible ou nul, qu'il finance par des **prélèvements obligatoires**.

- opposition à la notion **d'État-gendarme** (qui n'assure que les fonctions régaliennes, comme la **sécurité** (police, armée, justice), le **fonctionnement des administrations** et la prise en charge des **infrastructures** non rentables, comme les routes).

II. Les objectifs de la redistribution

1. Aider la population à faire face aux risques sociaux

- **article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme** reconnaît à toute personne le droit à la santé et à la protection sociale.

- les **risques sociaux** sont des événements qui ont une **conséquence directe** sur la **situation économique** des ménages (baisse des revenus, augmentation des dépenses).

2. Lutter contre la pauvreté

- depuis le début du XXI^{ème} siècle et avec les crises économiques : **augmentation** des **exclusions** et de la pauvreté et des **inégalités riches-pauvres**.

- la pauvreté touche plus fortement **les personnes vulnérables : les moins de 25 ans**, les résidents en **zone urbaine sensible**, les **femmes seules** chargées de famille et les **immigrés**.

III. Les instruments de la redistribution

1. La fiscalité

- **Les prélèvements obligatoires** : les **impôts et taxes** et les **cotisations sociales obligatoires** reçus par l'État. Le **taux** de prélèvements obligatoires correspond au

rapport entre le montant des prélèvements obligatoires et le PIB : *actuellement de 44 % en France (un des taux les plus élevés des pays de l'OCDE).*

- **L'impôt proportionnel et impôt progressif** : le **calcul proportionnel** désigne un taux de prélèvement **identique**, quelle que soit la base qui sert au calcul de l'impôt, *par exemple : la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), calculé sur le prix de vente hors taxe de tous les biens et services.* Le **calcul progressif** désigne un taux d'imposition qui augmente avec la base d'imposition, *par exemple : l'impôt sur le revenu (avec ses tranches d'imposition et la prise en compte des charges de famille).*

2. Les transferts sociaux

- **Les prestations de la protection sociale** : transferts versés à des individus afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques sociaux *(la vieillesse et la survie, la santé, la maternité et la famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement, la pauvreté et l'exclusion sociale).*

- **Les prestations contributives et non contributives** : **contributives** = sommes versées en contrepartie du versement de cotisations préalables *(exemple : les pensions de retraite, d'invalidité, de veuvage, d'accidents du travail, les allocations de chômage, les indemnités de maladie).* **Non contributives** = prestations accordées à des personnes qui n'ont pas ou ont insuffisamment cotisé *(exemple : RSA, allocations logement...).*

- **La distinction entre redistribution horizontale et redistribution verticale** : l'État opère une **redistribution horizontale** des revenus financée par les cotisations sociales (entre les actifs et les chômeurs, les salariés et les retraités, les bien-portants et les malades) et opère une **redistribution verticale** des revenus lorsqu'il agit pour réduire les inégalités et lutter contre l'exclusion en finançant sa politique par l'impôt.

3. Les services publics

- Les **administrations publiques** rendent de nombreux services aux ménages, dans des domaines tels que la **santé**, **l'éducation** ou le **logement social**, qui augmentent le bien-être de la population.

QUIZZ

I. Ce qui n'est pas un objectif de la redistribution :

Aider la population à faire face aux risques sociaux

Lutter contre la pauvreté

Faire baisser le pouvoir d'achat des plus riches

Aucune réponse n'est juste

#@_3_@#

II. L'impôt progressif :

Désigne un taux d'imposition qui augmente avec la base d'imposition

Désigne un taux d'imposition qui n'augmente pas avec la base d'imposition

A toujours été calculé de la même façon depuis 1950

Aucune réponse n'est juste

#@_1_@#

III. L'impôt à taux fixe est qualifié de :

Progressif

Proportionnel

Dégressif

Aucune réponse n'est juste

#@_2_@#

IV. Les allocations chômage correspondent à un mode de redistribution :

Horizontal

Vertical

Sans qu'il y ait besoin de cotiser auparavant

Versées à tous

#@_1_@#

V. Les prestations sociales contributives constituent :

Une somme versée en contrepartie du versement de cotisations préalables

Une somme versée sans qu'il y ait besoin de cotiser au préalable

Par exemple le RSA

Des sommes versées à tous

#@_1_@#

VI. L'impôt indirect est notamment :

L'impôt sur le revenu

La taxe d'habitation

La TVA

Aucune des réponses n'est juste

#@_3_@#

VII. La TVA est perçue par :

L'Etat

La Sécurité sociale

Les collectivités locales

Les conseils généraux

#@_1_@#

VIII. Le taux de prélèvement obligatoire se situe aujourd'hui en France aux alentours de :

24 %

34 %

44 %

54 %

#@_3_@#

IX. Les prestations relevant d'une logique de solidarité sont :

La santé

Le chômage

La famille

Aucune de ses réponses n'est juste

#@_3_@#

X. Ce qui n'est pas instrument de la redistribution :

La fiscalité

Les transferts sociaux

Les services publics

Les magasins ouverts le dimanche

#@_4_@#